

# Cénac

Infos

&gt; Juin 2019

## Éditorial

### Cénac, sous un éclairage nouveau !

Les Cénacais disent régulièrement leur attachement à leur commune : proximité avec Bordeaux et sa métropole, cadre verdoyant, rythme de vie apaisé, présence de nombreux services publics. Il était donc essentiel de repenser notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), au moment où la Gironde connaît un accroissement démographique sans précédent (plus de 20 000 nouveaux habitants par an...). Le nouveau PLU a été présenté aux habitants en réunion publique et arrêté par les élus du Conseil municipal lors de la séance du 21 mai.

C'est parce que nous sommes attachés à l'identité de notre commune, qu'il paraît fondamental de protéger nos espaces de biodiversité, de préserver nos paysages. De même, nous devons être attentifs à renforcer la vitalité de notre centre bourg (commerces, services publics, habitat densifié...). Ainsi, en maîtrisant la croissance urbaine avec des droits à construire différenciés selon les secteurs, nous pourrions contribuer à accueillir des nouveaux habitants, à un rythme contenu, dans des proportions adaptées aux capacités de notre village : budget, services municipaux, équipements publics, voies d'accès... Tel est le sens du nouveau PLU.

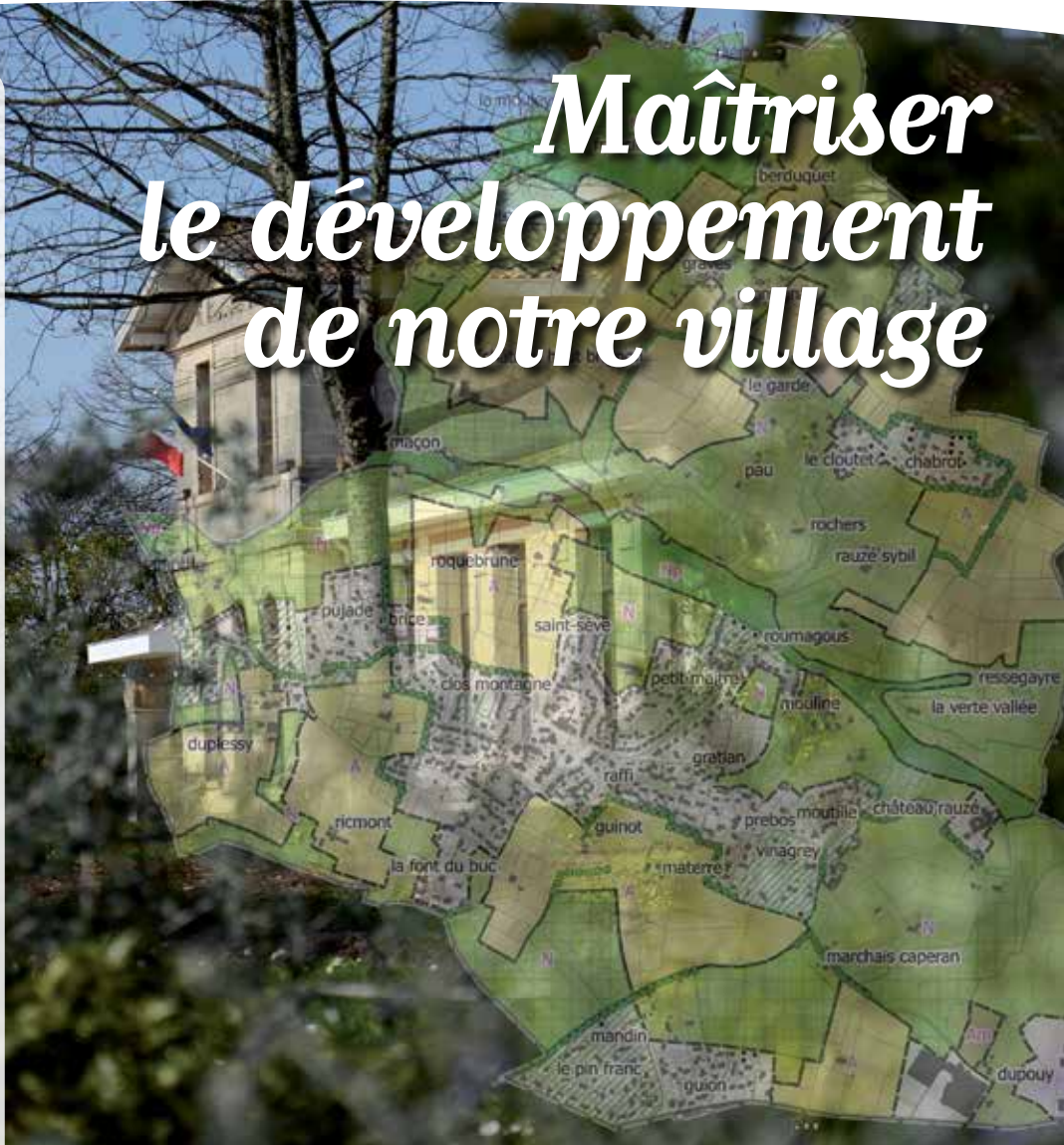
Cette attention portée à notre cadre de vie, formalisée dans ce PLU, se traduit, dès le mois de juillet, par un geste simple et éco-citoyen : l'extinction de l'éclairage public pour rallumer les étoiles ! De plus en plus de communes adoptent ce dispositif, soit pour des raisons économiques (baisse des dépenses d'éclairage dans le budget communal) ou sanitaires en limitant les effets sur nos rythmes biologiques (troubles du sommeil, stress...), soit pour des raisons écologiques (perturbation de la biodiversité nocturne, pollution lumineuse...).

Un bel été plein d'étoiles à toutes et à tous.

Catherine Veyssy,  
Maire de Cénac



## Maîtriser le développement de notre village



## À lire dans ce numéro



Coupure  
de l'éclairage la nuit



Marylin Chazelle,  
artiste peintre



Vendredi 12 juillet  
Ciné plein air  
à Cénac

## HABITAT

**Résidence Argentina  
Acte 2**

Bientôt, la suite du programme « Argentina » réalisé par Clairsienne, sur le terrain en face de la mairie. La société Clairsienne finalise le choix des entreprises qui seront en charge de la construction de 19 logements locatifs sociaux semi-collectifs : 8 T2, 10 T3, 1 T4. Ce programme sera complété par 5 maisons individuelles (4 T3 et 1 T4) en location-accession. Les travaux devraient débiter cet automne, pour une livraison prévisionnelle des logements à la rentrée 2020.

Toute personne susceptible d'être intéressée pour accéder à l'un de ses logements peut s'adresser à la mairie qui fera le lien avec Clairsienne.

Le détail du programme de construction sera précisé dans le prochain numéro de Cénac Infos : plafond de ressources, taille des logements, loyer mensuel...

**Chabrot :  
mise en agglomération**

Les travaux ont été programmés pendant la période des vacances pour ne pas perturber le ramassage scolaire. Ils vont commencer fin juin et devraient être terminés fin août.

**France/Irlande,  
Cénac/Portumna,  
c'est parti !**

Depuis le 8 mai 2019, la commune de Cénac compte une nouvelle association : le Comité de Jumelage avec nos amis irlandais de Portumna.

Le Bureau a été élu à cette occasion. L'association est présidée par Anne Harris, épaulée dans sa mission par Hélène Sous désignée vice-présidente. Audrey Tassoni assure la fonction de secrétaire, assistée de Delphine Santaollala en tant que secrétaire adjointe. Philippe Patrier est affecté à la trésorerie, secondé par Thierry Diana, désigné trésorier adjoint.

Le programme s'annonce déjà copieux, avec en perspective la prochaine fête irlandaise à Cénac, samedi 14 mars 2020 qui sera entièrement préparée et gérée par le Comité de jumelage.

L'association a besoin de toutes les bonnes volontés, d'autant que le coût de l'adhésion annuelle s'avère modique, puisque d'un montant de 10 euros

**Pour tout renseignement, n'hésitez pas !**  
cenac33.jumelage@gmail.com

**Mairie - Horaires d'été**

Durant les vacances d'été (du 8 juillet au 26 août) la Mairie sera fermée le samedi matin et sera ouverte tous les autres jours aux horaires habituels.

## PLU

**Pour protéger notre  
environnement immédiat  
et le vivre ensemble**

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été voté le 21 mai dernier

L'équipe municipale a fait le choix de réviser le PLU de la commune en janvier 2016. Ce choix a été motivé par une triple conjoncture. En premier lieu, un PLU voté en 2013 s'appuyant sur un modèle fort d'extension urbaine (autrement dit une ouverture à l'urbanisation de nombreux terrains agricoles). En deuxième lieu, la loi ALUR de mars 2014 favorisant la division parcellaire sans véritable cadre. Enfin, le refus de certaines communes limitrophes de notre communauté de communes de s'engager dans un PLUi (notre équipe municipale avait, elle, fait le choix de voter en faveur d'un PLUi dans un souci de construire avec nos partenaires de la CdC une politique urbaine territoriale cohérente). Lors du diagnostic territorial, première étape de notre révision, 3 axes principaux ont émergé.

Le premier axe concerne l'identité même de notre commune et sa préservation. Il se déclinera en trois thèmes : soutenir l'agriculture en facilitant une diversification des activités professionnelles des exploitants agricoles et viticoles - protéger la biodiversité en préservant les trames bleues et vertes - préserver la diversité des paysages.

A titre d'exemple, le règlement de notre PLU prévoit, au-delà des fameux EBC (Espace Bois Classés) maintenus, voire renforcés, la protection de certaines haies, jugées remarquables (haies repérées grâce au travail des Ateliers Participatifs).

Le deuxième axe concerne le vivre ensemble. En parallèle à la révision du PLU, une commission extra-municipale composée d'élus et des représentants des principaux acteurs de notre village (artisans-commerçants, associations, citoyens, membres des Ateliers Participatifs) a réfléchi sur les moyens à mettre en œuvre pour dynamiser, vitaliser notre centre-bourg. La densification de l'habitat, la place du piéton et de la voiture, les cheminements entre les différents espaces publics ont été les principaux sujets de cette

réflexion. Cette nouvelle organisation à penser a fait l'œuvre d'une OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) donnant les grandes lignes de ce que pourrait être notre centre-bourg dans les années à venir. Il s'agit, évidemment, de perspectives et non d'un projet déjà arrêté.

Le troisième axe concerne la maîtrise de notre urbanisation.

Pour donner un ordre d'idée de l'importance cruciale de cet axe, il suffit de prendre la mesure du potentiel impact cumulé du PLU de 2013 et de la Loi ALUR : 1080 nouvelles constructions possibles sur notre commune... L'équipe municipale a fait le choix de limiter à une centaine, les nouvelles constructions dans les dix ans à venir. Cet accroissement raisonnable permettra de continuer à renouveler la population cénacaise (cela correspond à une augmentation d'environ 150 habitants dans les dix ans à venir) tout en préservant la qualité de vie dans notre village et la qualité des services publics proposés. Le choix a été fait de construire un nouveau PLU sans nouvelle extension urbaine et de privilégier, par la division parcellaire, la densification du centre-bourg.

Ce nouveau PLU a été voté le 21/05/19. Son règlement est consultable sur le site internet de la mairie. Mais la procédure n'est, pour autant, pas finie. Les trois prochains mois seront consacrés à l'évaluation des PPA (Personnes Publiques Associées). Il viendra le temps de l'enquête publique (septembre 2019) durant laquelle tout Cénacais qui le souhaite pourra venir présenter des observations, faire des suggestions ou contre-propositions. Le vote définitif est prévu dans le courant du mois de novembre ou de décembre.

Il sera, nous en sommes certains, perçu par la majorité d'entre vous, comme un outil garantissant le bien-vivre à Cénac.

**Cénac rallume les étoiles**

La municipalité a décidé d'interrompre l'éclairage public la nuit. L'entreprise retenue par le SDEEG, maître d'œuvre, fera les travaux d'installation en juillet pour une mise en service mi/fin juillet. Les heures de coupure seront de 1h00 à 5h00 du matin.

Une réunion d'information et d'échanges avec les Cénacais intéressés sera organisée le mercredi 3 juillet à 19h00 à la salle Culturelle.

**Plus d'infos : Mairie de Cénac 05 57 97 14 70**



## PORTRAIT

# Marylin Chazelle, artiste peintre

## Chazz, de son nom d'artiste, vit et travaille désormais sur notre commune

**N**ous cherchions, mon mari et moi, une maison secondaire dans le sud-est de la France. Devant l'impossibilité d'en trouver une à notre goût à un prix raisonnable, on s'est rabattu sur Bordeaux et ses environs, grâce aux conseils avisés d'une amie. Nous avons visité trois maisons sur Cénac. Et soudain, en février 2018, le coup de cœur immédiat ! J'adore la région, ici la campagne est belle, les gens sont éminemment sympathiques, à l'image de mes voisins ». Ainsi s'exprime Maryline Chazelle. La Parisienne, autrefois peintre décoratrice à son compte, change complètement de registre en 2011, à la faveur d'un fait intime. À cette date, elle se lance dans la peinture acrylique abstraite, afin « de jeter des couleurs, d'exprimer mes émotions, de m'embarquer pour un voyage intérieur ». Tout d'abord, ses œuvres produisent leurs effets sur son entourage, qui l'encourage vivement à explorer cette nouvelle voie. Le cercle d'amateurs s'agrandit, du voisinage au quartier. L'artiste Chazz est née. Des expositions professionnelles ou personnelles en galerie, la mettent sur orbite malgré son manque de réseau. Sur



Cénac, Chazz a aménagé son sous-sol en atelier. Sur les murs blancs, accrochées aux cimaises, une trentaine d'œuvres attirent indéniablement le regard. « Aujourd'hui j'explore la thématique de la fragilité, de la vulnérabilité, agrémentant parfois mes tableaux d'éclats de porcelaine ». Chazz aspire désormais à se faire connaître du grand public régional, sachant qu'elle n'a pas encore exploité tout son potentiel. « Je m'épanouis complètement, en accord avec moi-même. C'est valorisant de toucher les gens, d'offrir des moments de partage ».

**Chazz, peintre modelleur**  
19, allée Bernadotte - 33360 Cénac  
06 09 24 67 56 - [www.chazz.fr](http://www.chazz.fr)

## Ciné plein air

**Vendredi 12 juillet 2019**

La municipalité renouvelle l'opération du cinéma en plein air, près de la salle Culturelle. Venez avec votre chaise longue et plaidez pour voir ou bien revoir le dernier film d'Eric Tolédano et d'Olivier Nakache « Le sens de la fête » avec, entre autres, Jean-Pierre Bacri, Gilles Lellouche et Jean-Paul Rouve.

Max est traiteur depuis trente ans. Des fêtes il en a organisé des centaines. Aujourd'hui c'est un sublime mariage dans un château du XVII<sup>e</sup> siècle, un de plus, celui de Pierre et Hélène. Comme d'habitude, Max a tout coordonné, mais la loi des séries va venir bouleverser un planning sur le fil où chaque moment de bonheur et d'émotion risque de se transformer en désastre ou en chaos.

**Amenez votre chaise longue**

**Plus d'infos : Mairie de Cénac 05 57 97 14 70**



## Festival Ouvre la voix

Le festival Ouvre la Voix revient en Entre-Deux-Mers les 7 et 8 septembre 2019 ! À Cénac, ce sera le dimanche 8/09 vers 12h00 devant la gare de Citon-Cénac. Vous retrouverez Le groupe bordelais Lokal Addikt qui affiche un répertoire Rock, offrant des incursions pop, reggae, et des détours psychédéliques. La musique du groupe, résolument live, reflète les goûts éclectiques de ses membres, dont les influences vont des Strokes à Pink Floyd, en passant par The Smiths, Radiohead, Police...

**Plus d'infos : [www.rockschool-barbey.com](http://www.rockschool-barbey.com)**

**7 et 8 septembre 2019**

## ASSOCIATIONS

**ACCAY**

(Association Cénacaise des Commerçants, Artisans et Viticulteurs)  
accav33@gmail.com  
[www.accav.jimdo.com](http://www.accav.jimdo.com)

**A.L.I.C.E.**

(Anciens élèves de l'école de Cénac)  
06 65 38 68 60

**ANCIENS COMBATTANTS**  
06 80 62 47 57

**APE**

(Association des Parents d'Élèves)  
06 30 23 78 90  
apecenac33@gmail.com

**ARTS MARTIAUX ET CULTURE**

06 86 55 85 00  
todekan@orange.fr  
<http://todekan.e-monsite.com/>

**ASSOCIATION JAZZ 360**

07 85 91 55 60  
festivaljazz360@orange.fr  
[www.festivaljazz360.fr/](http://www.festivaljazz360.fr/)

**AMAC**

(Association musique et arts de Cénac)  
06 23 75 19 05  
[www.cenacmusiques.fr](http://www.cenacmusiques.fr)

**CÉNAC EN DANSE**

06 08 60 47 87  
cenacdanse33@orange.fr

**JUDO CLUB DES PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS**

06 83 17 87 90  
judoclubcenacais@yahoo.fr

**ASSOCIATION LES 5 SENS (QI GONG)**

06 62 38 56 07  
les5sens.asso@laposte.net

**RUGBY CLUB DE LA PIMPINE**

06 60 83 03 05  
rcpimpine33@gmail.com  
[www.rcpimpine.com/](http://www.rcpimpine.com/)

**TENNIS PORTES ENTRE DEUX MERS CÉNAC CAMBLANES QUINSAIC**

06 80 07 67 54 / 06 11 08 55 26  
club.tpe2m@gmail.com

**CHARIVARI (CHORALE)**

06 14 44 53 02  
asso-charivari@neuf.fr  
[charivari.asso1901.com/](http://charivari.asso1901.com/)

**CHASSE**

06 81 51 10 70

**COMITÉ DES FÊTES**

06 88 13 86 58

**COMITÉ DE JUMELAGE**

cenac33.jumelage@gmail.com

**FOOTBALL CLUB DES PORTES ENTRE-DEUX-MERS**

06 17 26 23 46  
553258@lfaquitaine.fr  
[www.fcpe2m.footeo.com/](http://www.fcpe2m.footeo.com/)

**GENETS D'OR**

06 65 38 68 60  
maryse2605@free.fr

**TEMPOGYM**

06 23 81 01 96  
cecile.eyreau@gmail.com

**PCRT**

(Pena de Ceux qui Rentrent Tard)  
06 86 94 80 41  
[www.oldblackscenac.blogspot.fr](http://www.oldblackscenac.blogspot.fr)

**ENTRE-DEUX-MERS HANDBALL**

06 67 48 09 83

**USEP**

(Association sportive de l'école de Cénac)  
05 57 97 14 76

**Forum des associations**

Vendredi 6 septembre 2019 à partir de 16h30 à la salle Culturelle

# RETOUR EN IMAGES

Concert atelier (AMAC)



Fête de la nature et  
des petites bêtes - Jardin de la bibliothèque



Inauguration Plaine des Sports



Fête de la nature et des petites bêtes  
Bois Desfonseau



Exposition photos (AMAC)



Inauguration Salle Multi-Activités



Ouverture de la San Pimpine



Concert des écoles de musique



Audition de musique  
et fête de la musique



Festival Jazz360



**Cénac** Infos

Journal municipal édité par la Mairie de Cénac  
Tél. 05 57 97 14 70  
cenac.33.mairie@wanadoo.fr

Responsable de la publication : Catherine Veyssy  
Élu à la communication : Jean-Christophe Dudreuil  
Ont participé à ce numéro : Catherine Veyssy,  
Jean-Christophe Dudreuil, Éric Latouche, Didier Laugaa  
Photos : Jean-Christophe Dudreuil  
Impression : Graphits, tirage à 1000 exemplaires  
Astreinte Mairie : Tél. 06 75 24 19 29

[www.mairiedecenac33.com](http://www.mairiedecenac33.com)